

Image not found or type unknown



Saisie sur salaire et saisie bancaire sur la même dette

Par **Hebeloma**, le **08/12/2008** à **12:14**

Bonjour, rnrnUn ami m'a raconté sa situation que je trouve un peu bizarre. Je m'excuse par avance si je n'utilise pas les bons termes. rnCet ami, donc, a contracté une dette importante (auprès des impôts) et l'heure est arrivée de la rembourser. Jusqu'à là, histoire classique. rnC'est que je ne comprends pas c'est que, pour la même dette donc, il a une première ponction sur son salaire (un peu plus de la moitié de ses revenus) et une seconde sur son compte bancaire (prélèvement du reste). Pour faire simple, la moitié est prélevée à la source, le reste dès que ça arrive sur le compte bancaire. Du coup il vit avec ... rien. Est-ce bien légal? rnrnMerci d'avance, rnrnHébeloma